

Jeter des lingettes dans les wc entraîne bien souvent un problème de canalisation bouchée et un dysfonctionnement du réseau d'assainissement.

***Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas les lingettes ne sont pas "biodégradables" et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes au risque de se retrouver avec les canalisations bouchées.***

Non seulement, cela représente un risque pour votre système d'assainissement individuel (canalisation bouchée par vos lingettes, fosses septiques bouchées par vos lingettes...) mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent s'évacuer dans le collecteur).

Les lingettes imprégnées simplifient peut-être la vie en matière d'entretien ménager et d'hygiène, mais les nuisances qu'elles engendrent sur les canalisations sont réelles et toutes aussi importantes.

Si l'utilisateur a le mauvais réflexe de jeter les lingettes après usage dans les canalisations (toilettes - wc) et que ce geste est répété par lui-même ou d'autres utilisateurs (souvent le cas de **canalisations bouchées dans une copropriété** par exemple) elles finiront obligatoirement par avoir raison du système d'assainissement en provoquant un engorgement.